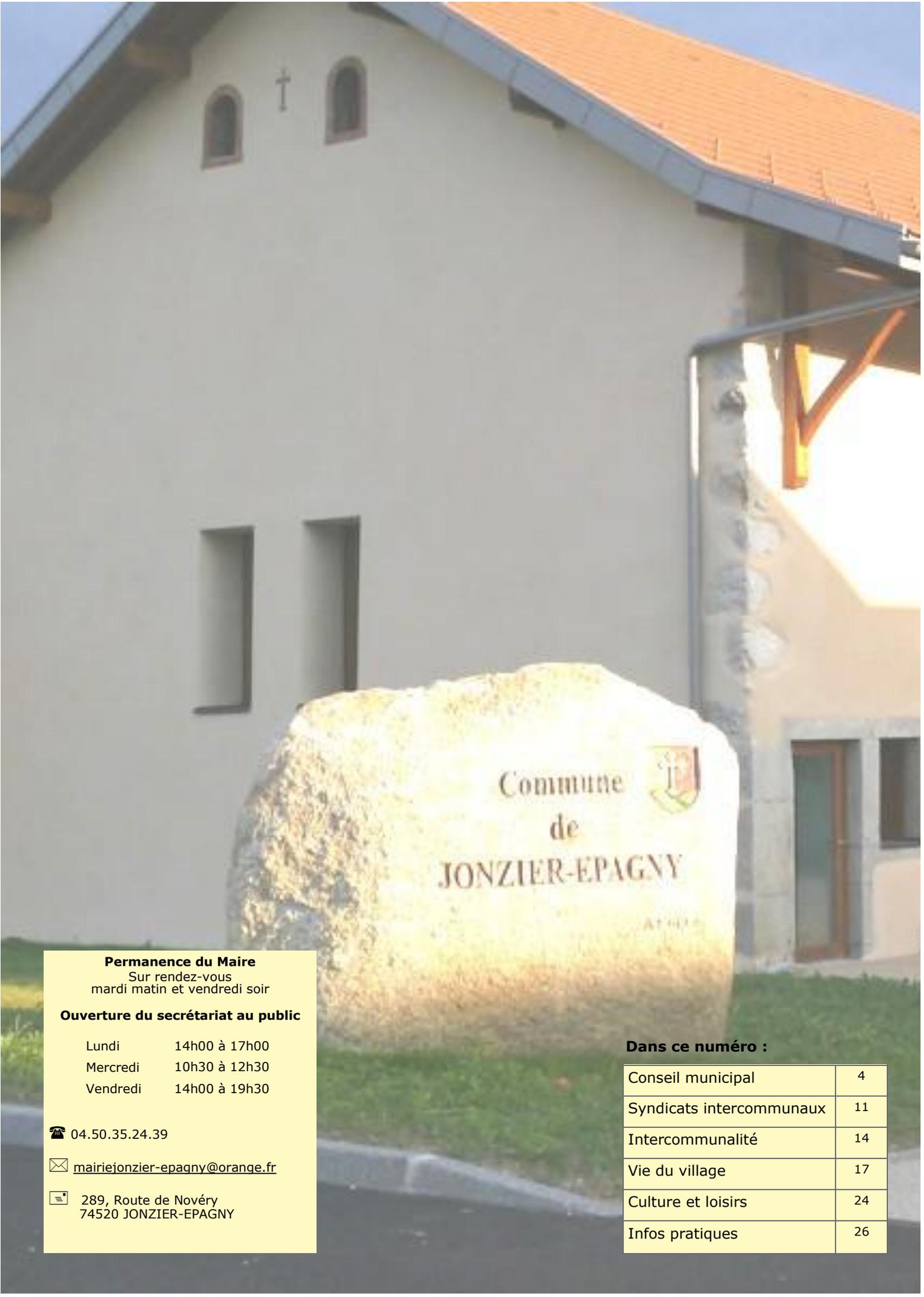


JONZIER-INFO

Hiver 2016





Permanence du Maire

Sur rendez-vous
mardi matin et vendredi soir

Ouverture du secrétariat au public

Lundi 14h00 à 17h00
Mercredi 10h30 à 12h30
Vendredi 14h00 à 19h30

☎ 04.50.35.24.39

✉ mairiejonzier-epagny@orange.fr

📍 289, Route de Novéry
74520 JONZIER-EPAGNY

Dans ce numéro :

Conseil municipal	4
Syndicats intercommunaux	11
Intercommunalité	14
Vie du village	17
Culture et loisirs	24
Infos pratiques	26

LE MOT DU MAIRE



Même si nous ne sommes pas complètement sortis de l'hiver, nous pouvons déjà constater que la période hivernale est historiquement douce et largement déficitaire en plu-

viométrie pour les mois de janvier et décembre.

Souhaitons que le mois de février avec le début des vacances par zone soit conforme aux normales saisonnières, que nos stations puissent fonctionner, car ce serait tout un pan de l'économie départementale qui en subirait les conséquences.

Comme je vous l'avais annoncé en fin d'année, le début du printemps verra le commencement de l'important chantier d'assainissement sur le hameau d'Épagny avec un tronçon d'eau potable. Dans le respect de notre engagement et comme nous l'avons déjà fait sur les hameaux de Vigny et du chef-lieu, nous profitons de ce chantier pour réaliser conjointement, avec la Communauté de Communes du Genevois, des travaux de voirie essentiellement basés sur la sécurité et l'aménagement de la place.

Tout ceci a fait l'objet d'un appel d'offre piloté par la Communauté de Communes du Genevois, avec une estimation chiffrée à 1,4 millions d'euros. C'est l'entreprise Besson, la moins-disante, qui a été retenue pour une intervention prévue fin mars début avril et ce pour une durée d'environ 18 mois.

Nous vous expliquerons dans le détail la nature de ces travaux et la façon de procéder lors d'une réunion publique **le mercredi 2 mars à 19H00** à la Salle des fêtes de Jonzier-Épagny. Seront présents tous les acteurs, maître d'œuvre, entreprises et financeurs pour répondre à vos questions lors d'un moment privilégié. Venez nombreux !

Traditionnellement le début du printemps, dans toutes les communes, est la période du vote du Budget. Nous vous informons que malgré la baisse importante et non prévue des dotations de l'Etat, nous allons pouvoir maintenir le cap annoncé qui est :

- Absorber doucement le gros investissement

Mairie-Boulangerie

- Réaliser quelques petits travaux d'investissement.

A ce sujet le projet de la création d'une aire de jeux avec un aménagement paysager est acté et verra le jour dans le premier semestre 2016.

Pour le reste, en plus des travaux quotidiens, une réflexion est en cours sur l'agrandissement de la cantine et sur l'amélioration de l'éclairage public devenu vétuste principalement dans les hameaux.

Nous avons à financer également cette année la révision de notre Plan Local d'Urbanisme, important chantier pour 2016, une ou deux réunions publiques seront programmées afin de vous présenter l'avancement des travaux avec la réflexion sur le développement de Jonzier-Épagny. A cette occasion, nous serons attentifs à toutes vos remarques et répondrons à toutes vos questions.

Nous sommes cette année en discussion avec nos collègues de Savigny pour que les travaux de la RD 34 (côté Savigny) puissent se réaliser et voient la même réussite que la première partie, le Conseil Départemental s'est déjà engagé sans donner de date précise.

Pour finir, je vous attends nombreux **le samedi 14 mai à 11H00** au complexe sportif à l'occasion de l'inauguration du nouveau vestiaire réalisé par le SIVU des 6 communes.

Ce sera l'occasion de visiter l'investissement et de participer à la grande fête que le FC Vuache organise sur tout le week-end à l'occasion des 30 ans du club.

Comme vous le voyez, une année à venir riche en projets qui nous permettra de nous retrouver autour de thématiques diverses mais toujours pour le bien-vivre ensemble au sein de notre village.

A bientôt !

Michel MERMIN

CONSEIL MUNICIPAL

Lettre anonyme

Au-delà de leur valeur morale contestable, les lettres anonymes ont un inconvénient majeur : elles ne permettent pas d'y répondre. Les auteurs ne bénéficient donc d'aucun éclaircissement, ni d'aucune réponse à leurs questions. C'est une opération vaine.

M. MERMIN, Maire

Décharge Frangy : Suite à cette lettre anonyme portant sur les passages quotidiens de camions en direction de Frangy, M. le Maire rappelle qu'une rencontre avec Mme la Sous-Préfète et les différents maires des communes concernées a eu lieu en décembre dernier.

Un projet de circuit a été mis en place pour que les camions n'effectuent plus l'aller/retour sur les routes départementales mais seulement l'aller avec un retour sur l'autoroute .

Travaux

Route d'Epagny : les travaux de réfection de la RD 34 se sont terminés à la mi-novembre. La matière du chantier a été réutilisée afin de refaire des chemins communaux. Des travaux conjoints ont permis d'aménager la place du cimetière. Pour une meilleure évacuation des eaux pluviales, des caniveaux ont été installés pour un coût d'environ 3'000 € TTC.

Salle du caveau : la salle a été détériorée lors d'une location en novembre dernier. La réparation des murs dégradés est à la charge du locataire. La municipalité a souhaité en profiter pour rafraîchir l'ensemble de la salle. Les travaux de réfection ont été réalisés par l'entreprise Didier FOL pour un coût total d'environ 4'800 € HT. 2'000 € HT incombent au locataire.



Radars pédagogiques : des devis ont été demandés à trois sociétés pour installer deux radars au Mont-Sion. A l'unanimité, la société TRAFFIC a été retenue pour un montant de 2'560 € HT.

Stores Boulangerie : un store sera installé par la société BUNOZ devant la boulangerie afin de protéger l'entrée de service lors d'intempéries. Son coût est d'environ 1'630 € HT répartis entre la Commune et Le Fournil Jonziérois.

Résidence Le Verger - Vigny : l'enfouissement d'une ligne France Télécom est nécessaire pour permettre le passage du camion qui vide les containers semi-enterrés. Les frais correspondants seront pris en charge par le promoteur du projet.

Eclairage public : plusieurs points lumineux défectueux ont été signalés sur la commune. L'entreprise FAVRE rencontrant des problèmes de personnel en ce début d'année interviendra dans les meilleurs délais.

Extension cantine : en raison des effectifs qui ne cessent d'augmenter la cantine de l'école de Jonzier-Epagny devient trop exigüe. Une réflexion sur un agrandissement est en cours avec l'architecte Denis PERRET.

Finances

Fonds frontaliers : Pour l'année 2015, ils s'élèvent à 316'900 € pour la commune.

Divers

Ligne de bus n°13 : un usager de cette ligne nous a informé qu'un aller/retour serait supprimé entre 12h et 14h à compter de janvier 2016. Malgré un courrier de la mairie, le Département ne peut maintenir cette navette trop peu fréquentée à cette période de la journée.

CONSEIL MUNICIPAL

Aménagement/assainissement Epagny

Dans le cadre du programme d'aménagement/assainissement d'Epagny, trois projets de travaux sont programmés, à savoir :

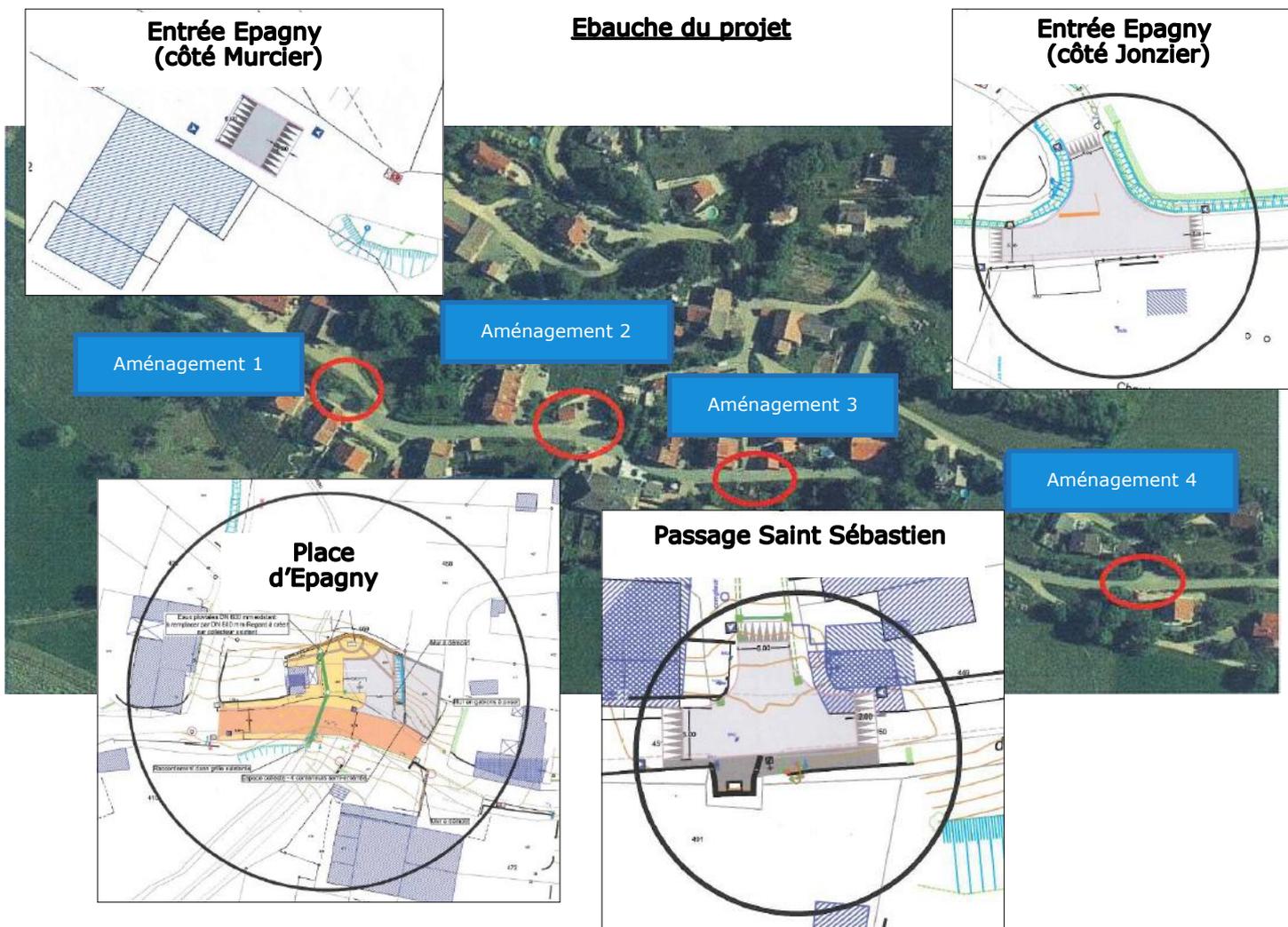
- Création d'un réseau de collecte des eaux usées et amélioration du réseau d'eau potable par la Communauté de Communes du Genevois (C.C.G)
- Réalisation de travaux de voirie et de sécurisation par la commune et le département
- Amélioration du réseau d'eaux pluviales et de renforcement de la défense incendie par la commune

Afin de rechercher les meilleures conditions techniques et financières, la mise en œuvre d'un groupement de commandes tripartite a été réalisé avec la C.C.G, le département et la commune.

Acquisition parcelle A 470 : M. le Maire propose d'acquérir la parcelle cadastrée A 470, propriété des consorts CALIGARA, d'une superficie de 156 m². Ce tènement supplémentaire augmentera la surface de la place actuelle. L'assemblée, à l'unanimité, approuve cette acquisition et décide de fixer le prix de vente à 85 € le m². Me PISSARD procédera à l'exécution de cette vente dont les frais inhérents seront à la charge de la Commune.

Convention RD34 : dans le cadre de l'aménagement de la traverse d'Epagny, il convient d'autoriser M. le Maire à conclure une convention d'autorisation de voirie et d'entretien avec le Département de la Haute-Savoie. Il rappelle que le coût prévisionnel de l'opération s'élève à 157'729.10 €

Demande de subvention : M. le Maire précise que dans le cadre de ce dossier, il est possible de bénéficier d'une aide financière au titre du Fonds Départemental pour le Développement des Territoires (F.D.D.T.).



CONSEIL MUNICIPAL

Personnel communal

Protection sociale complémentaires : Dans le cadre de la participation des collectivités territoriales au financement de la protection sociale complémentaire de leurs agents, l'assemblée approuve une participation à hauteur de 20 €/mois et par agent.

Secrétariat : En raison de la charge de travail plus importante du fait de la reprise du secrétariat du SIVU des écoles, le poste occupé par Emilie DUPARC augmente. Elle passe de 50% à 70 %.

Poste adjoint technique : Le contrat à durée déterminée d'une durée de trois ans de Mme Corinne VIOLLET qui effectue la gestion des salles communales est arrivé à son terme au 1^{er} février 2016. Le poste tel que proposé ne convenant plus à Mme VIOLLET, cette dernière a fait part de son souhait de ne pas renouveler de contrat.

Une annonce pour ce poste d'une durée de 6h par semaine, sera affichée et diffusée dans les commerces, hameaux et communes avoisinantes.

Compte Epargne Temps (CET) :

M. le Maire propose de mettre en place le CET qui consiste à épargner les jours de congés annuels et de RTT non pris dans l'année ainsi que les heures supplémentaires sur un compte individuel.

Les règles d'utilisation des jours cumulés sont les suivantes :

- Pour un nombre de jours inférieur ou égal à 20 jours : l'agent dispose de droit d'une possibilité de congé cumulé.
- Pour un nombre égal ou supérieur à 21 jours (et dans la limite de 60 jours) : l'agent peut solder ces jours de trois manières.
 - Prise en congé de ces jours (dans la limite de 60 jours)
 - Compensation financière de ces jours, avec un montant d'indemnités journalières définies par décret :
 - Catégorie A : 125 €
 - Catégorie B : 80 €
 - Catégorie C : 65 €
 - Transfert des jours épargnés au régime de retraite additionnel

Biens communaux

Parcelle B 830 : La parcelle a été divisée en 2 lots. M et Mme Gérard GAILLARD se sont portés acquéreurs d'un lot, la société J.P.M, de Saint Jeoire, du second. Un projet de 2 maisons mitoyennes est à l'étude sur ce second lot.

Logements communaux : Face à des situations d'impayés qui perdurent, des procédures d'expulsion à l'encontre des locataires ont été mises en place.

Local professionnel : M. le Maire rappelle à l'assemblée que la commune loue le local situé au-dessus de la mairie à l'Institut « Béatitudo » depuis le 01/09/2014. Cependant, les frais d'électricité et d'eau potable relatifs à ce local ont été pris en charge par la commune depuis le début du bail. L'assemblée, à l'unanimité, demande, à l'Institut Béatitudo, le remboursement des charges d'eau pour un montant total de 248,73 € et d'électricité pour un montant total de 552,34 €. Il sera demandé à la locataire de faire le nécessaire auprès des autorités compétentes afin de mettre les compteurs à son nom.

Location garage : L'assemblée accepte de louer un garage situé 46 Place de l'Ancienne Mairie pour un montant de 65 € par mois à compter du 1^{er} février 2016.

Location des salles communales : les tarifs de location et de caution de la salle des fêtes et du caveau sont revus. Les modifications portent sur :

- L'application de la gratuité aux associations communales lors de la première réservation, puis le tarif de 107 € pour chaque location suivante.
- L'augmentation des cautions à 1000 € pour les deux salles.
- L'augmentation à 300 € pour la location de la grande salle à destination des personnes extérieurs à la commune.

CONSEIL MUNICIPAL**Récapitulatif des tarifs des salles communales**

Nature	Tarif	
	Résidents	Extérieurs
Locations de la grande salle		
- Réunion à la journée	Gratuit	70 €
- Activités culturelles / scolaires	Gratuit	70 €
- Vin d'honneur	70 €	300 €
- Association 1 ^{ère} location dans l'année	Gratuit	300 €
- à partir de la 2 ^{ème} location de la même association dans l'année	107 €	300 €
- Repas	200 €	300 €
- Caution pour la salle	1 000 €	1 000 €
- Caution pour le ménage	100 €	100 €
Locations du caveau		
- Réunion à la journée	Gratuit	50 €
- Repas à but non lucratif (association)	Gratuit	95 €
- Jeunes de la commune (étudiant)	35 €	95 €
- Repas / Vin d'honneur	55 €	95 €
- Caution pour la salle	1 000 €	1 000 €
- caution pour le ménage	100 €	100 €
Location de préau de l'école		
- pour un vin d'honneur	Gratuit	55 €
- pour un repas	Gratuit	Pas de location

Urbanisme*Certificats d'urbanisme*

Maître BOREY pour vente CAMPAGNOLA – avis favorable

Maître CAPITAN pour succession des conjoints MILLET/HENRY – avis favorable.

Maître PISSARD pour vente RAY/GALL – un problème est relevé quant à la sortie de cette parcelle - avis favorable sous réserve d'une accessibilité conforme.

Maître GABARRE: vente Commune de Jonzier-Épagny/Gérard GAILLARD – avis favorable.

Jean-Paul DUPARC - route du Devin – avis favorable.

Déclarations préalable

BONNEFOND : véranda – 33 impasse de la Classe - avis favorable.

LACROIX : pose d'un vélux - 78 Chemin de Fontanille - avis favorable.

POTEX : tunnels maraichers (x5) - avis favorable.

PHILIPPE : garage accolé à l'habitation : la commission urbanisme souhaite des renseignements complémentaires quant à cette demande. Une visite sur place de la commission été faite.

TEFCI : pose de deux vélux – avis favorable.

EYCHENNE/MOURIER : 917 Route du Mont - consolidation et extension d'une terrasse - avis favorable.

Permis de construire

MAMMONE : accordé, sous réserve d'examen par le service instructeur. Cependant la pente du toit doit être corrigée car elle est trop importante (70 %). Les eaux du chemin d'accès devront également être collectées afin qu'elles ne s'écoulent pas sur la voie publique.

MUNOZ : accordé, sous réserve d'examen par le service instructeur. Cependant, les eaux du chemin d'accès devront être collectées afin qu'elles ne s'écoulent pas sur la voie publique.

HAUGER/GALLAND : Chemin de Fontanille - construction d'une maison individuelle – toiture de garage plate non conforme au PLU en vigueur. De plus, le bac de rétention figurant sur le plan n'est pas noté dans le descriptif joint. Demande de pièces complémentaires en cours.

VOEGELE/LABOLLE : Chemin de Fontanille – construction d'une maison individuelle - accordé, sous réserve d'examen par le service instructeur.

CONSEIL MUNICIPAL

JONZIER-EPAGNY REVISE SON DOCUMENT D'URBANISME

La commune a engagé la révision de plan local d'urbanisme (PLU) pour le choix du développement et des orientations en matière d'urbanisme. Le PLU concerne la politique de la commune pour les dix ou quinze années à venir en matière de logements, services à la population, développement économique, cadre de vie et déplacements. Le PLU de la commune doit s'intégrer dans les orientations décidées à une échelle supérieure par le Schéma de Cohérence Territoriale du Genevois (SCOT).



LES ÉTAPES

La phase d'études : la commune élabore le PLU en association avec les partenaires institutionnels tels l'État, le Conseil Général, le Conseil Régional, la Chambre d'Agriculture, la Chambre de Commerce et d'Industrie, la Chambre des Métiers, mais également la communauté de communes et les communes limitrophes.

Durant cette phase, la commune informera et organisera deux réunions publiques avec la population qui pourra s'exprimer au fur et à mesure de la construction du projet d'aménagement et d'urbanisme.

Lors que les études sont achevées et les choix d'urbanisme validés par le conseil municipal, **le projet de PLU est arrêté** par délibération du Conseil municipal,

Le projet de PLU fait ensuite l'objet d'une **enquête publique** où chacun peut s'exprimer.

A l'issue du rapport établi par le commissaire enquêteur, la commune peut apporter des modifications notamment pour prendre en compte les avis des partenaires institutionnels et les observations du commissaire enquêteur. Ensuite, le projet de **PLU est approuvé** par le Conseil Municipal.

LA CONCERTATION

La concertation est le moment privilégié permettant aux habitants de la commune ou aux autres personnes concernées de s'informer afin que le document d'urbanisme qui façonnera la commune de demain soit élaboré après qu'ils aient pu exprimer leur point de vue ou leurs attentes dans différents domaines (logement, déplacements, architecture, évolution du bâti, services et commerces, cadre de vie...)

La diffusion de l'information sera faite à travers les supports de communication qui seront mis en œuvre par la municipalité (réunions publiques, mise à disposition d'un registre de consultation en Mairie, mise à disposition des documents au fur et à mesure de leur élaboration ...).

Le registre de concertation a pour but de recueillir l'avis du public. Il est d'ores et déjà ouvert en Mairie et vous pouvez y inscrire vos éventuelles suggestions ou demandes.

LES DOCUMENTS DU PLU

Le PLU devra comporter plusieurs documents :

Le rapport de présentation :

Il présente un diagnostic du territoire et explique les choix et les traductions réglementaires.

Le projet d'aménagement et de développement durables :

Il définit les grandes orientations de développement de la commune

Les orientations d'aménagement et de programmation :

Elles définissent les principes d'aménagement des secteurs de développement (réseau viaire, densités, typologies du bâti, programme de logements,...)

Les documents graphiques du règlement (plans de zonage) :

Ils fixent la délimitation des zones, les emplacements réservés, les zones à risques...

Le règlement écrit :

IL définit les règles de constructibilité pour chaque zone

CONSEIL MUNICIPAL**POINT SUR L'ETAT D'AVANCEMENT DES ETUDES**

La **première phase du PLU** a permis d'établir un état des lieux du territoire communal et de placer les enjeux développement dans un contexte plus large notamment le territoire du Genevois.

La seconde étape concerne l'établissement du PADD. Cette phase est primordiale car c'est elle qui définit les orientations de développement de la commune pour les dix à quinze prochaines années.

Il faut rappeler que le PADD doit respecter les principes d'équilibre inscrits dans le Code de l'Urbanisme de la façon suivante :

- Aménager le cadre de vie
- Assurer sans discrimination aux populations résidentes et futures des conditions d'habitat, d'emploi, de services et de transports répondant à la diversité de ses besoins de ses ressources
- Gérer le sol de façon économe - Réduire les émissions de gaz à effet de serre et les consommations d'énergie - Assurer la protection des milieux naturels et des paysages
- Préserver la biodiversité notamment par la conservation, la restauration et la création de continuités écologiques
- Assurer la sécurité et la salubrité publique.

Ces orientations seront traduites dans un zonage et un règlement courant du dernier trimestre de l'année 2016.

DATES A RETENIR

A partir de mars 2016 : les premiers documents d'étude seront mis à disposition du public en mairie. Le registre de concertation permet aux personnes intéressées d'exprimer leur point de vue sur le projet

Courant du deuxième trimestre 2016 : une réunion publique de concertation sera organisée

Quels démarches ? Quelles obligations ?**Habitation :**

- Construction d'une maison : [Permis de construire](#)
- Agrandissement de + de 20m² : [Permis de construire](#) (selon règle RNU)
- Agrandissement de 2 à 20 m² : [Déclaration préalable](#) (selon règle RNU)
- Modification de façade, ravalement, peinture, modification ou création d'ouverture : [Déclaration préalable](#)
- Réfection toiture : [Déclaration préalable](#)
- Pose de panneaux photovoltaïques : [Déclaration préalable](#)
- Création d'une ouverture sur toit (velux, fenêtre) : [Permis de construire](#) ou [Déclaration préalable](#)
- Véranda de - de 20m² : [Déclaration préalable](#), + de 20m² : [Permis de construire](#)
- Installation d'antenne parabolique, climatiseur ou autre élément modifiant l'aspect : [Déclaration préalable](#)

**Garage, abri de jardin, abri bois, annexes :**

- Superficie inférieure à 20m² : [Déclaration préalable](#) (selon règle RNU)
- Superficie supérieure à 20 m² : [Permis de construire](#) (selon règle RNU)



Toutes clôtures (murets, grillages, clôtures bois, portails...) : [Déclaration préalable](#)

Piscine :

- Gonflable inférieure à 10m² : [Aucune formalité](#)
- Gonflable supérieure à 10m² :
 - Limitée à 3 mois : [Aucune formalité](#)
 - + de 3 mois : [Déclaration préalable](#)
- Piscine fixe :
 - Sans couverture ou couverture au ras du sol : [Déclaration préalable](#)
 - Avec couverture, suivant hauteur : [Permis de construire](#)



Il convient de vous renseigner auprès de la Mairie avant d'entreprendre tous travaux

CONSEIL MUNICIPAL

Centre de loisirs

Une réflexion est en cours pour mettre en place un centre de loisirs sur la commune de Jonzier. Cet accueil pourrait se faire dès les vacances de printemps 2016. Un sondage réalisé courant novembre auprès des familles confirme les besoins de celles-ci pour les petites et grandes vacances scolaires.

L'étude se fait en collaboration la MJC du Vuache.

**Recherche animateurs/animatrices pour encadrer les enfants
Pendant les vacances scolaires dans le cadre du centre de loisirs.**

**Envoyer vos CV à la MJC du Vuache avec l'intitulé 'Candidature
centre de loisirs'**

Environnement

Aire de jeux : Le projet global d'aménagement d'une structure de jeux, du terrassement nécessaire, de la mise en place d'un sol amortissant aux normes de sécurité avec des barrières ainsi que l'aménagement paysagé du site avec installation de bancs et de tables est estimé à environ 40'000 €. Une subvention a été sollicitée auprès de Mr CARLE, sénateur de Haute Savoie, dans le cadre des réserves parlementaires.



Taille : Les arbres du lotissement Les Tirées ainsi que les plates-bandes de l'école ont été taillés par l'employé communal Pascal BUSSAT aidé par Daniel FOEX membre de la commission environnement.

Marché communal : un panneau informatif a été installé à l'entrée de la commune. Réalisé par la société ASPM, son coût est de 426 € TTC.

SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

SIVU DES ECOLES JONZIER-SAVIGNY

Employés

Démission : M. Quentin MERMIN a informé par courrier son intention de démissionner de son poste d'adjoint technique. Il a quitté le SIVU le 18 décembre 2015.

Recrutement : Mme Catherine SIMON a été recrutée à compter du 4 janvier 2016 sur le poste d'adjoint technique 2^{ème} classe. Elle assumera les tâches du poste que Quentin occupait. Elle a assuré le remplacement d'Izabella pendant son arrêt maladie de novembre à décembre.

Arrêt de travail : L'arrêt de travail D'Izabella KARWELL, en charge de la cantine de Savigny, est prolongé jusqu'aux vacances de Pâques. Un recrutement est en cours pour palier à son arrêt.

Nouvelles Activités Périscolaires (NAP)

Ecole de Savigny MS-GS-CP				
	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
16h15 17h15	Pate FIMO	Fitness enfant	Danse Africaine	Dessin

Ecole de Jonzier-Epagny CE1 – CE2 – CM1 – CM2				
	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
16h30 17h30		Dessin Danse	Théâtre	Poterie

Forfaits pour 12 sessions
(par activité)

Atelier : **48 €**
Atelier + Garderie : **60 €**

Les NAP : Les nouvelles activités proposées connaissent un réel succès auprès des enfants qui arrivent à remplir toutes les sessions. Malgré la difficulté pour trouver des intervenants, le SIVU des écoles propose sur Jonzier des activités variées: Danse, techniques de dessin, théâtre, poterie. N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez partager une activité avec nos élèves (cours de langues...)

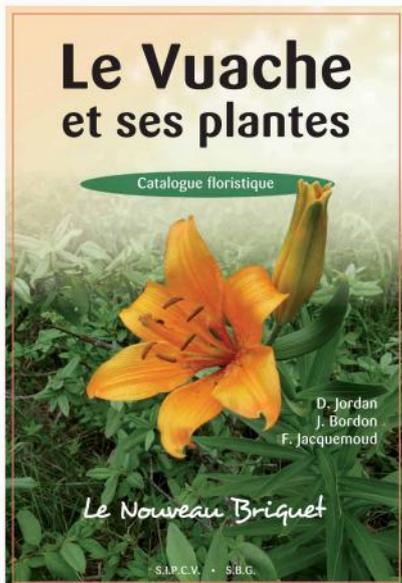


Projet Educatif Territorial

La rédaction du document a été soumise à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (D.D.C.S.). Ce document formalise une démarche permettant aux collectivités territoriales volontaires de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école. Ce dernier a été validé par l'Inspection Académique ainsi que par la Préfecture et fera l'objet d'une convention avec la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (D.D.C.S.).

Cette validation a pour effet de faire bénéficier le SIVU des écoles d'une subvention 50 € par enfant sur 3 ans.

SYNDICATS INTERCOMMUNAUX



Le Vuache et ses plantes

Le catalogue floristique du Vuache, qui s'intitulera également « *Le nouveau Briquet* », en hommage au célèbre botaniste genevois, est en cours de finalisation. Sa sortie est programmée pour le début de l'année 2016.

On doit cet ouvrage exceptionnel au travail remarquable du botaniste Jacques BORDON, secondé par Denis JORDAN (Conservatoire des espaces naturels de Haute-Savoie) et Fernand JACQUEMOUD (Conservatoire et jardin botanique de la ville de Genève).

Ce livre de 584 pages, édité par le SIPCVC, présentera les quelques 1'200 plantes du Vuache, avec des illustrations en couleur ! Il sera vendu au prix de 40 € dans les librairies, maisons de la presse et commerces de la Région.

Journées de formation à la taille et à l'entretien des arbres fruitiers

Comme chaque année, le SIAV et le Syndicat Mixte du Salève (SMS) organisent des journées de formation à l'attention des propriétaires d'arbres fruitiers de variétés traditionnelles :

Le **vendredi 11 mars 2016** : Journée de formation à la taille / première partie : la théorie.

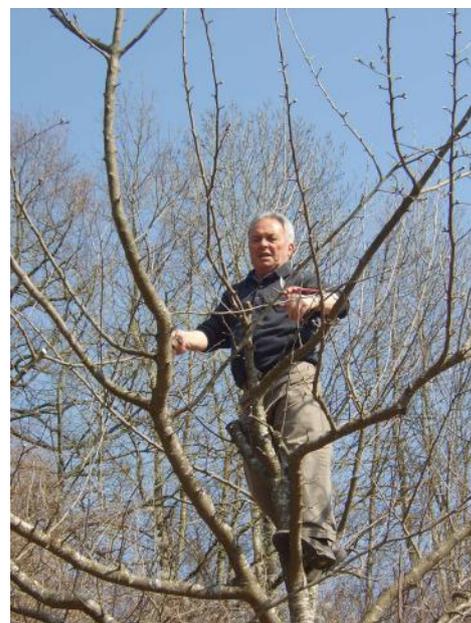
Lieu : GAEC « Au Coucher du Soleil » à Jonzier-Epagny.

Au programme : Reconnaître les éléments de l'arbre, les règles de circulation de la sève, les différentes techniques de taille, etc. Démonstration in situ l'après-midi. Déjeuner sur place (à la charge des participants).

Le **vendredi 18 mars 2016** : Journée de formation à la taille / seconde partie : la pratique.

Lieu : Commune de Présilly (à confirmer).

Au programme : Réalisation des tailles d'entretien et de restauration des arbres fruitiers adultes, au sein d'un verger traditionnel. Apporté si possible votre matériel : escabeau ou échelle, scies, sécateurs, perches, etc. Déjeuner pris dans les environs à la charge des participants.



Le **vendredi 15 avril 2016** : Journée de formation « Créer et bien entretenir son verger ».

Lieu : Commune du SMS (à définir).

Au programme : La plantation, la taille de formation, la fertilisation, le greffage, les différents traitements, etc. Déjeuner à la charge des participants.

Ces formations « gratuites » sont assurées par Rémy BAZEAU, Président de l'association des Croqueurs de Pommes de Haute-Savoie et Fabrice BOVAGNE, Technicien spécialisé du SMS. Inscriptions obligatoires auprès des syndicats au 04 50 95 28 42 (SMS) ou au 04 50 04 62 89 (SIAV). Nombre de places limité.

SYNDICATS INTERCOMMUNAUX**Sorties découvertes des « Espaces Naturels Sensibles » du Pays du Vuache**

Ce printemps, dans le cadre de son programme 2016 de découverte des ENS (Espaces Naturels Sensibles) de Haute-Savoie, le Conseil Départemental (CD74), en partenariat avec le SIAV et le SIPCV, organise plusieurs sorties découvertes :

Le **samedi 2 avril 2016** de 14h à 17h : « *Accueillir la nature dans son verger.* »

Au sein du verger communal Haute-Tige de Vers, participez à la création d'une mare écologique et à la taille des arbres fruitiers. Un jeu sur la pollinisation sera proposé aux enfants. RDV à 14h sur le parking du groupe scolaire de Vers.

Animation gratuite* proposée par l'Association Apollon74. Renseignements auprès du SIAV au 04 50 04 62 89 ou siaménagementduvuache@wanadoo.fr

Le **dimanche 3 avril 2016** de 9h à 17h « *La floraison printanière sur le massif du Vuache.* »

Aux côtés du naturaliste Jacques BORDON et de l'ornithologue Christian PREVOST, partez à la rencontre de la flore vernale du Vuache et découvrez les opérations de protection et de conservation qui sont menées depuis plus de 25 ans par le SIPCV.

Rendez-vous à 9 h sur le parking du Centre ECLA à Vulbens. Retour prévu vers 17h. Prévoir de bonnes chaussures, des vêtements adaptés en cas de pluie, de l'eau et un repas tiré du sac. Bonne condition physique exigée !

Animation gratuite* mais inscriptions obligatoires sur sn2000vuache@orange.fr ou au 04 50 04 62 89 (nombre de places limité).

* financée par le CD74

Pour plus d'informations : www.pays-du-vuache.fr



INTERCOMMUNALITÉ



POUR RÉPONDRE À VOS ATTENTES EN MATIÈRE DE MOBILITÉ LOCALE, DE LOGEMENT, D'EMPLOI, DE SERVICES À LA PERSONNE, DE CADRE DE VIE, LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU GENEVOIS (CCG) PORTE UNE ACTION TRANSVERSALE ET COMPLÉMENTAIRE À CELLE DE VOTRE COMMUNE.

PROJET DE TERRITOIRE :
77 actions concrètes jusqu'en 2020

EN 2015, UNE FEUILLE DE ROUTE CONCERTEE A ÉTÉ VOTÉE POUR LES 5 ANNÉES À VENIR, À L'UNANIMITÉ, PAR LES 42 ÉLUS COMMUNAUTAIRES QUE VOUS AVEZ EN PARTIE DÉSIGNÉS DANS LES 17 COMMUNES DU TERRITOIRE.

CETTE FEUILLE DE ROUTE DÉFINIT DES ACTIONS CONCRÈTES QUI SERONT MISES OEUVRE POUR FACILITER LE QUOTIDIEN DE CHACUN ET PRÉSERVER DURABLEMENT LE CADRE DE VIE DU GENEVOIS.

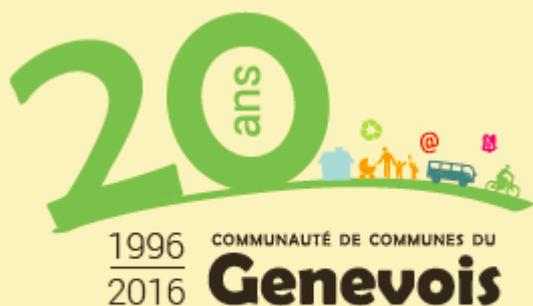
PARMI CES ACTIONS, 15 GRANDS CHANTIERS VONT AVOIR UN IMPACT DIRECT DANS VOTRE VIE. ILS VOUS SONT PRÉSENTÉS CI-CONTRE.

6 mois de concertation au sein de la CCG

3 réunions publiques pour débattre en 2015

REPÈRES

Quels enjeux dans le Genevois ?



MOBILITÉ

VOITURE INDIVIDUELLE
64%
des déplacements sur le territoire en 2014

EMPLOI

75% des emplois dans le Grand Genève se concentraient en Suisse en 2014

59 200 passages de frontière par jour en semaine, en 2011

RESSOURCES NATURELLES

63% des déchets ne devraient pas être jetés dans les poubelles

COHÉSION SOCIALE

38% des ménages sont éligibles au logement social

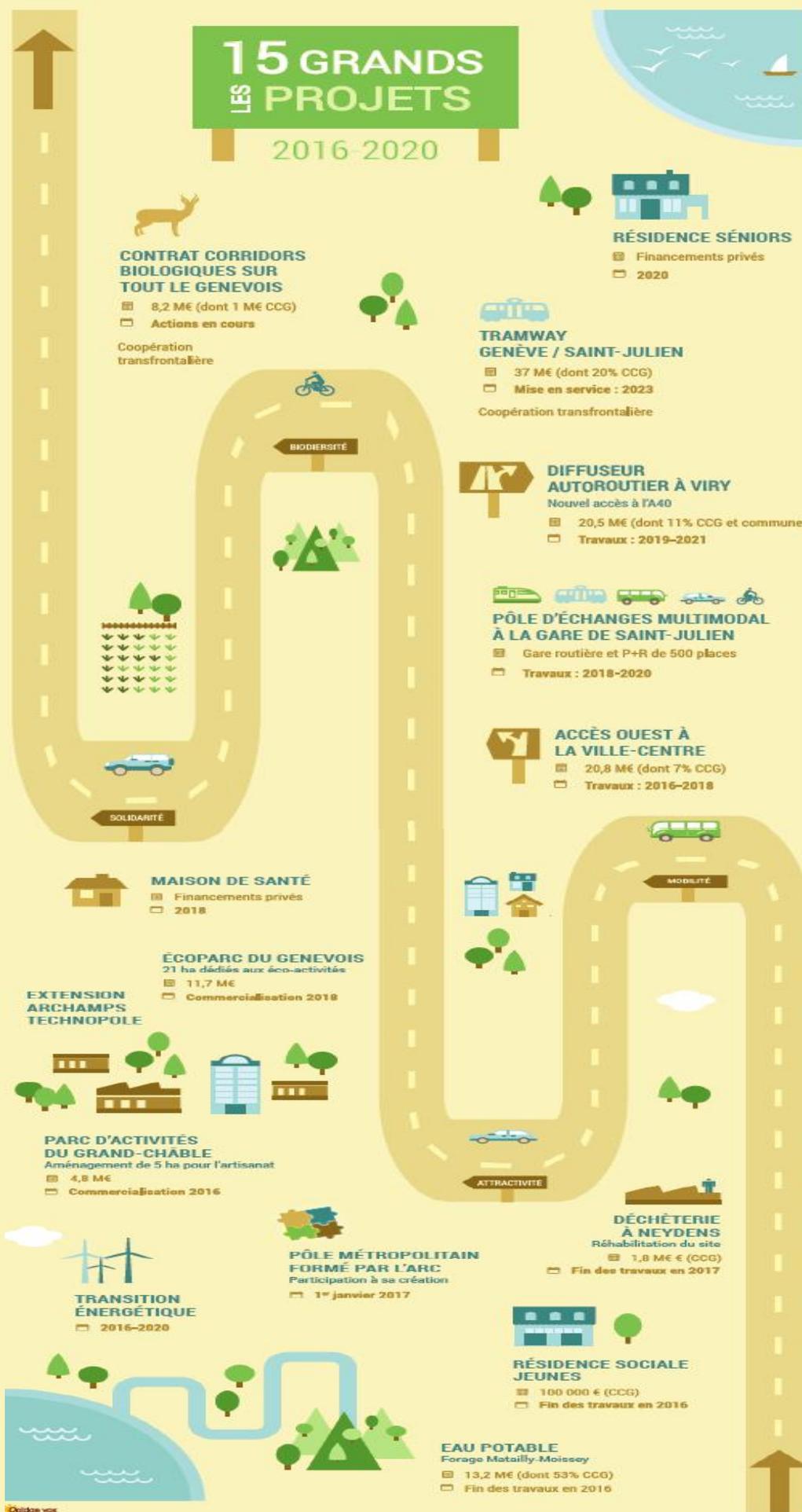
40% de la production d'électricité en France devra être issue d'énergies renouvelables en 2030

1 haut-savoyard / 4 aura + de 60 ans en 2025

50 000 Anticiper les besoins en eau de habitants d'ici 2025

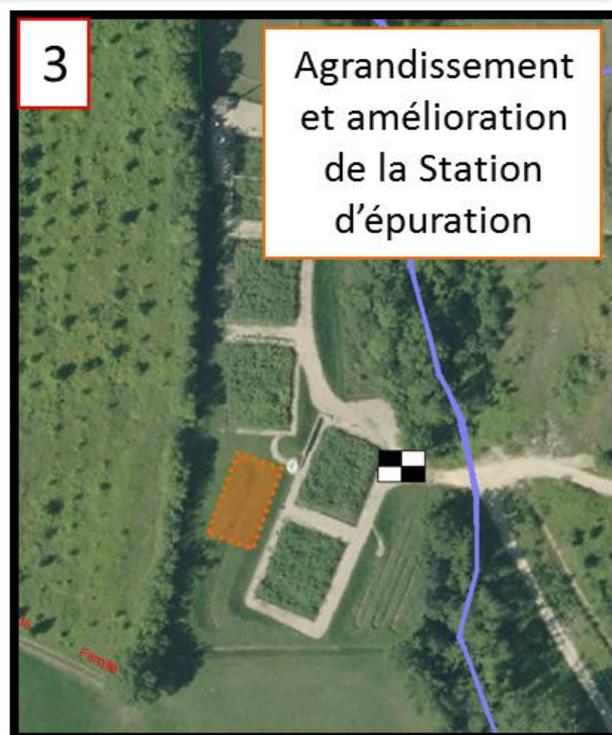
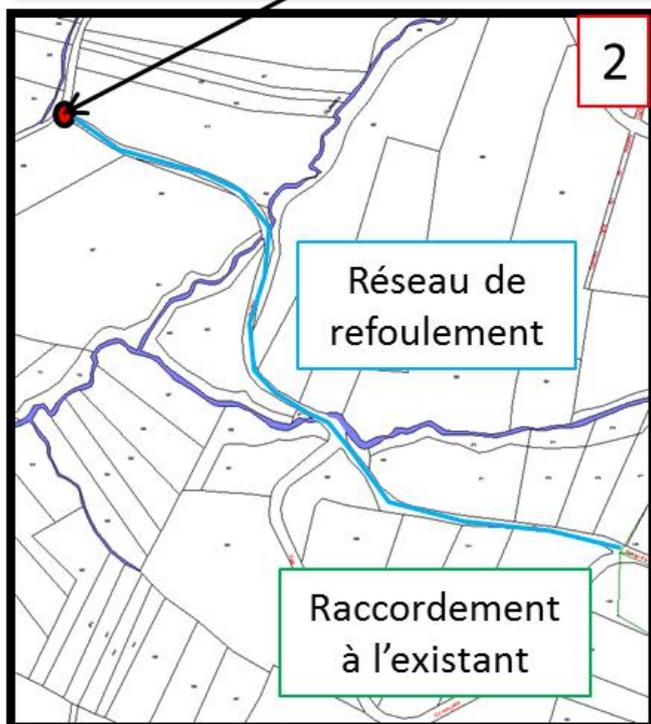
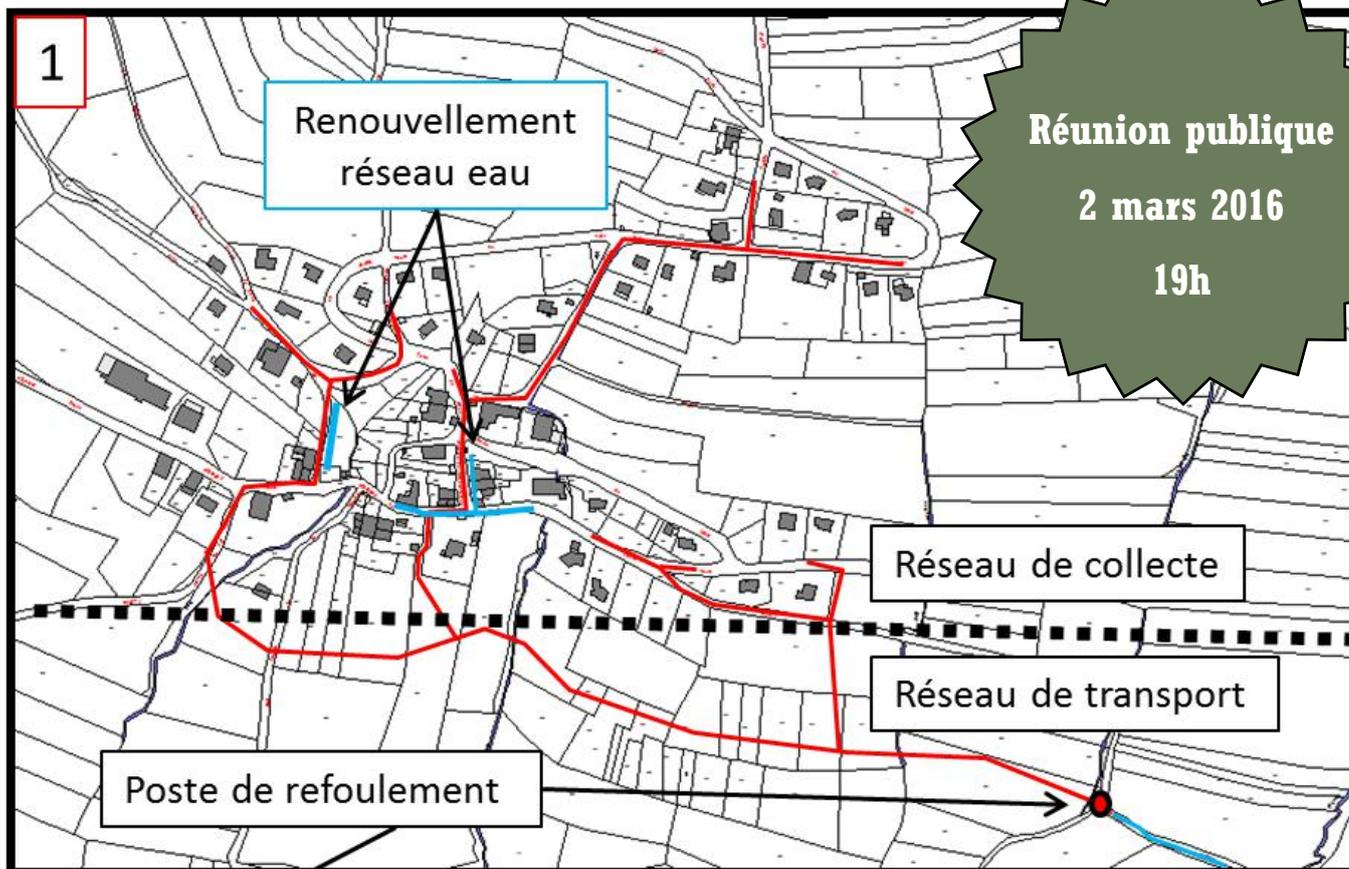
pour en savoir + :
tél : +33 (0)4 50 95 92 60
www.cc-genevois.fr

INTERCOMMUNALITÉ



INTERCOMMUNALITÉ

Assainissement Epagny



Lot n°1 (C.C.G)

Adduction Eau Potable : 112'877.10 € H.T

Eaux Usées : 797'764.20 € H.T

Lot n°2 (Commune)

Aménagement/sécurisation : 132'318.40 € H.T

VIE DU VILLAGE

Vœux du maire / Nouveaux arrivants

Ce début d'année est l'occasion pour Michel Mermin, maire de Jonzier-Epagny, de profiter de la cérémonie des vœux et du pot des nouveaux arrivants pour faire un bilan de l'année écoulée et un point sur les projets 2016 sur la commune.

L'année 2015 a été placée sous le signe d'une réduction des investissements suite aux baisses des différentes dotations de l'état. Malgré ces restrictions budgétaires, des projets ont tout de même pu voir le jour, comme la réhabilitation d'une partie de l'école afin de pouvoir bénéficier de 4 classes et des travaux conjoints avec les services du département ont permis d'aménager la place du cimetière pendant les travaux de réfection de la RD34. La mise en place d'un marché tous les jeudis depuis avril rencontre un vif succès auprès des habitants. Ceci permet de privilégier les circuits courts et de connaître nos producteurs locaux.

Pour finir, Monsieur le Maire revient sur la décision prise début 2015 de ne pas renouveler la gérance de l'auberge communale. Difficile décision qui a engendré plusieurs mois de recherche pour trouver de nouveaux gérants. Ils sont en place depuis fin mai à l'auberge de la Goutte d'Or.

Plus d'un an après les élections, les projets commencent à prendre forme. En 2016, une place de jeux pour enfants, des radars pédagogiques au Mont Sion verront le jour. Une extension de la cantine scolaire est également prévue. A cela s'ajoute la réalisation de l'assainissement du hameau d'Epagny par la Communauté des Communes du Genevois. Des travaux conjoints ont été définis pour aménager la place du centre du hameau et des travaux de sécurisation seront réalisés. A cela s'ajoutera la seconde phase des travaux de la RD34 par les services du département, permettant la réfection de la route d'Epagny jusqu'à Murcier. Un gros dossier sera traité tout au long de l'année, la révision du PLU. Les travaux préparatoires ont déjà été initiés.

Pour finir, les nouveaux arrivants de la commune ont été conviés à se présenter.

Adultes et enfants se sont retrouvés autour des galettes des rois offertes par la boulangerie de Jonzier.



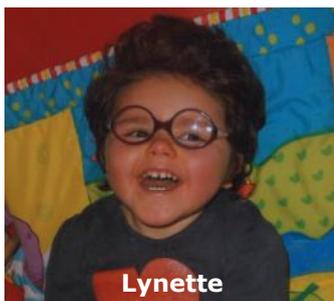
VIE DU VILLAGE



Confrérie Les Charrettes

2006 - 2016 : 10^{ème} anniversaire de la Confrérie Les Charrettes et... 8^{ème} repas annuel !

Durant l'année écoulée nous avons concrétisé l'achat de matériel pour la petite Lila âgée de 9 ans – autiste - domiciliée à Valleiry.



Lynette

Et le « bouche à oreille » a fonctionné : notre mobilisation s'est alors tournée vers deux autres enfants.

Une adorable petite Lynette, 4 ans – polyhandicapée et Leny, un beau garçon de 9 ans qui lutte contre le syndrome de Wolfram (maladie génétique rare).



Leny

Les membres des Charrettes poursuivent leur investissement pour offrir à des enfants un peu de bonheur ou simplement améliorer un quotidien ou réaliser un rêve ;

Cette année le repas aura lieu à la salle des fêtes de Jonzier :

SAMEDI 5 MARS dès 20 heures + tombola

« nos cuisinières » ont encore une fois de bonnes idées pour le menu !

Cartes repas à 16 € (8 € carte enfant) en vente chez :

- BLONDET Pascal
- DUPARC Grégory
- Nicolas ou Sylvie DUPARC
- BLANDIN Johann
- SERVIA Christine

« Si vous nous aidez..... nous pourrons les aider ! »

Si vous pensez que la confrérie Les Charrettes peut donner un coup de pouce à un enfant atteint d'un handicap voire à une famille en difficulté, n'hésitez pas à nous le faire savoir en téléphonant à Sylvie au 04.50.35.24.37

VIE DU VILLAGE

FC VUACHE

Voilà la saison s'est terminée... sur quatre matchs sans défaite pour les séniors 1 qui comptent sur le maintien !!!

Les séniors 2, équipe en construction et coachée par Grégory FOL a plaisir à se retrouver autour du ballon rond.

Groupement Viry Vuache:

Superbe demi-saison pour les quatres équipes U15, U17 et U19 qui finissent toutes en tête et n'en finissent plus de progresser !!!

Ecole de foot

En décembre, succès de la deuxième édition du tournoi du futsal. Le FC Vuache sort vainqueur en U11 et en U13 c'est le FC Semnoz qui remporte la meilleure place.

De nombreuses rencontres et tournois attendent nos jeunes joueurs dès la rentrée.

A Pâques, U11 et U13 participeront à un tournoi en Alsace.

Merci à tous les entraîneurs qui encadrent nos jeunes ainsi qu'à toutes les personnes qui ont bénévolement participé aux travaux intérieurs du nouveau vestiaire et de la salle de réunion...le résultat est magnifique !!! Merci à tous !!!!



Salle de réunion



1986-2016 LE FC VUACHE FÊTE SES 30 ANS !!!

TOURNOI DE LA PENTECOTE

Vendredi 13 mai : tournoi des vétérans

Samedi 14 mai : tournois U11 et U13

En journée avec l'inauguration officielle du nouveau bâtiment puis le soir repas et bal.

Dimanche 15 mai tournois séniors en équipe de 6, des cartes repas seront prochainement en vente à la buvette du stade pour le samedi soir et le dimanche midi.

Venez nombreux encourager nos joueurs et partager un bon moment !!!!

VIE DU VILLAGE

L'Équipe APE Vous souhaite une belle et douce année 2016 !



*Pour nos enfants,
Continuons à faire germer des idées pour pouvoir concrétiser de
beaux projets en 2016 !
Toutes les fleurs de l'avenir se cachent dans les petites graines d'au-
jourd'hui...*

Petit-retour sur fin 2015 : Cet automne a été tonique pour l'APE !

- Une vente d'oranges qui nous a ramenée le climat doux de Sicile
- Une vente de foies gras, en partenariat, avec les nouveaux gérants de l'Auberge de la Goutte d'Or de Jonzier-Epagny
- Le Marché de Noël des maitresses, suivi de notre fameuse Tartiflette faite-maison, par notre « Master chef » Damien, tout cela servi dans une salle superbement décorée de neige en papier...



Un grand Merci à nos décoratrices Tanaïs et son bras droit, Marguïte.



Que l'horizon de cette nouvelle année 2016 rime encore et toujours avec passion, énergie et réalisation !

Quoi de neuf en ce début d'année ? Notons nos prochains RDV !

- Bourse aux vêtements** enfants, le **samedi 19 mars 2016**, à la salle de Savigny.
- Fête estivale de la Musique**, le **samedi 11 juin 2016**, à Jonzier-Epagny.
- La kermesse**, fête de nos écoles, le **samedi 25 juin 2016** à Savigny.

Ne ratez pas des bons moments !

Amicalement
L'Équipe APE.

VIE DU VILLAGE



Théâtre de JONZIER-EPAGNY

Les Z'amuses Gueules se remettent à table après trois ans d'interruption !
Voulez-vous nous rejoindre ?

De nouvelles vocations seraient un plus pour notre équipe.

Si jamais...merci de contacter :

Christine SERVIA – 06 16 32 13 30

Ou

Marie-Jo WEISS – 06 89 89 09 46

Au plaisir de vous rencontrer !



VIE DU VILLAGE

Environnement.....A vos agendas !

N'est il pas agréable de se promener le long des chemins, dans les rues de notre village par un beau soleil de printemps sans que des détritiques laissés à l'abandon au fil des mois nous gâchent le plaisir ??

C'est pourquoi nous vous proposons de participer au prochain

nettoyage de printemps

qui aura lieu le **19 mars**. Cette manifestation collective permet, au fil des ans, de garder notre commune propre et agréable à parcourir.

Venez seul, en famille ou entre amis, équipés de gants et de bonnes chaussures rejoindre notre équipe pour nettoyer nos chemins tout en se baladant.

Le rendez vous est fixé à 8h30 sur le côté de mairie afin de former les groupes pour un départ fixé à 9h. Nous fournissons les sacs de collecte qui, une fois pleins, sont laissés au bord de la route puis récupérés par les membres de la commission.

Nous terminerons la matinée devant le verre de l'amitié

La manifestation sera reportée au samedi 2 avril en cas d'intempéries



Après un bon nettoyage, place au plaisir !!!

Cette année, nous avons décidé de proposer, à tous les enfants de Jonzier, de nous retrouver le **dimanche 3 avril** à 15h00 à la cabane des chasseurs afin de partir...à la

chasse aux œufs de Pâques !!

Accompagnés de vos parents, vous chercherez dans les buissons, les arbres et les champs, les œufs en chocolat que « les cloches » (et ce n'est pas péjoratif...) auront disséminé un peu partout...

Après la récolte, nous offrirons un goûter à tous les participants.

Venez nombreux pour cet instant gourmand en pleine nature !



Social, création d'un centre de loisirs

La commission souhaite mettre en place, en partenariat avec la MJC du Vuache, un centre de loisirs pour les vacances scolaires et les vacances d'été. Nous mettons tout en œuvre pour pouvoir accueillir les enfants aux prochaines vacances de Pâques et nous ne manquerons pas de vous en informer, dès que le côté administratif sera terminé, permettant ainsi l'ouverture.

Les parents pourront inscrire leurs enfants par le biais du site de la MJC en sélectionnant « Jonzier » comme lieu d'accueil . Nous étudions aussi la possibilité de créer en parallèle un camp foot .

VIE DU VILLAGE

Etat Civil 2015**Naissances**

BINET Pauline née le 16 janvier 2015

DERUY Lise née le 28 janvier 2015

MARCELIN Lucas né le 25 février 2015

DUPARC Anaëlle née le 10 avril 2015

DARDELLE Gaspard né le 21 avril 2015

COIN Kevin né le 18 mai 2015

MISCHI Solane née le 13 novembre 2015

AUTELLET Jules né le 14 décembre 2015

**Mariage**

Edith ROLANDO ET Louis EGIDO-PENALVER le 25 avril 2015

Véronique MONNET et Guillaume DOS SANTOS le 25 avril 2015

Nathalie LAMBERT et Denis SECHAUD le 4 juillet 2015

Laura BERTHET et Romain CHAFFARD le 19 septembre 2015

Adeline WECKBRODT et Etienne MAURON le 19 septembre 2015

Décès

Jeanne TAGAND, veuve EXCOFFIER le 8 février 2015

Maurice DUPARC le 25 mars 2015

Marie Thérèse BONVIN, veuve DUPARC le 1er octobre 2015



CULTURE ET LOISIRS

AUBERGE COMMUNALE

Vous pourrez bientôt découvrir sur la carte les nouveautés du printemps !

Vous dégusterez un œuf mollet, crème de lentilles aux lards croquants et oignons frits, puis vous vous laisserez tenter par une merveilleuse souris d'agneau confite au thym et à l'ail et pourquoi ne pas terminer tout en légèreté avec le millefeuille crème mascarpone au sirop d'érable et fruits rouges ?

Evénements à venir :

20 février 2016 Animation Karaoké

Menu moules frites20 €

27 février 2016 Monalisa klaxonne en concert

Un très bon groupe qui se produit souvent au château rouge d'Annemasse.

Menu filets de perches, salade et dessert.....25 €



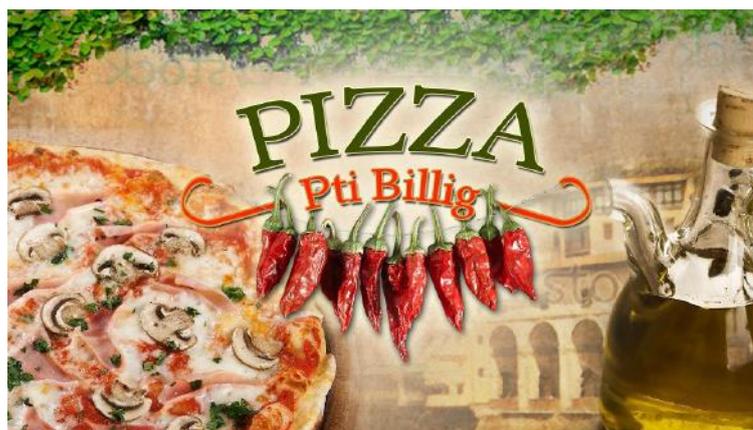
19 mars 2016 Soirée country

Johnny Cooper & the country legend

17 juin 2016 Fête de la musique

COMMERCE AMBULANT

Le Pti Billig est de retour !



Parking de Jonzier
Le mardi de 17h00 à 21h00

Pour commander
06 99 20 07 55



CULTURE ET LOISIRS

ESPACE REMISE EN FORME

Vous avez pris de bonnes résolutions en début d'année ? N'attendez plus !

Sur plus de 500 m² à Valleiry, l'Espace Remise en Forme de la MJC du Vuache vous propose une zone de cardio training (25 postes), un parc varié de machines de musculation pour travailler tous les muscles et et une zone spécifique que pour vous étirer en douceur !

L'espace Remise en Forme est ouvert 6 jours sur 7, 49h par semaine, afin de s'adapter à vos horaires et différentes formules d'abonnement vous sont proposées.

Deux coachs sont là pour vous conseiller et vous accompagner dans la réalisation de vos objectifs, avec un programme personnalisé.

Infos et Inscriptions : Espace Remise en forme
04.50.79.30.91

Ateliers du Vuache à Valleiry (sous l'espace Albert Fol)
Inscriptions sur place directement - Tarifs appliqués sur le principe de date anniversaire - Caution pour le badge : 5€

24^{ème} COURSE DU VUACHE

À vos marques. Prêts ? Partez !

La grande épreuve sportive du printemps fait son retour ! Comme chaque année avec les beaux jours, la Course du Vuache revient avec près de 400 coureurs au départ !

Au départ et à l'arrivée de Valleiry, le dimanche 3 avril, différents parcours sont au programme. Que vous soyez un coureur chevronné ou un simple amateur, la Course est ouverte et accessible à tous, même aux enfants.

Et comme l'essentiel est de participer, une récompense est prévue pour chacun, ainsi que des lots avec un tirage au sort.

Alors ne perdez plus une minute, inscrivez-vous dès maintenant en ligne (voir ci-dessous) et préparez votre certificat médical, pour être dans les startings-blocks !

Infos & Inscriptions : <http://courses.free.fr/vuache/>



SAISON CULTURELLE

Une fin d'année spectaculaire !

Théâtre, Comédie, Concert, Spectacle enfant, Illusionnisme...

il y en aura pour tous les goûts, à deux pas de chez vous !

Plus d'infos et réservations : 04.50.04.30.45

www.mjcvuache.com (billetterie en ligne)

PANIQUE AU MINISTÈRE



Une comédie de la Troupe du Vuache

Du 12 au 27 mars
Vulbens centre ECLA

SACCO & VANZETTI



Théâtre

Jeudi 7 avril à 20h30
Vulbens centre ECLA

L'ATELIER DES PETITS MACHINS TRUCS



Cirque Burlesque et Musical :
Un spectacle pour toute la famille !

Mercredi 13 avril à 15h
Vulbens centre ECLA

FRONTIÈRE



Cinéma documentaire avec Paysalp

Jeudi 14 avril à 20h30
Vulbens centre ECLA

PAS NÉS SOUS LA MÊME ÉTOILE



Humour ! Comédie

Jeudi 28 avril à 20h30
Vulbens centre ECLA

5^{ÈME} TI'FESTIVAL : PLEIN LES OREILLES !



L'événement à vivre en famille !

Samedi 11 juin à partir de 9h
Vulbens centre ECLA

INFOS PRATIQUES



La TNT HD arrive le 5 avril 2016.

Si vous recevez la télévision par l'antenne râteau, vérifiez que le logo «Arte HD» apparaît soit sur la chaîne 7 soit sur la chaîne 57.

Si vous ne voyez pas le logo sur l'une de ces deux chaînes : équipez-vous d'un adaptateur TNT HD.

- Si vous recevez la télévision par câble ou satellite : renseignez-vous auprès de votre opérateur.
- Si vous recevez la télévision par ADSL (box) ou par la fibre : votre équipement TV est déjà compatible HD.

www.recevoirlaTNT.fr
0970 818 818
(prix d'un appel local)



Travailleurs Frontaliers

Si vous travaillez en Suisse et que vous résidez sur la commune, nous vous invitons à vous présenter en mairie. Cette démarche permet à la commune de recevoir une aide financière destinée à l'amélioration des services communaux.

BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE

Dès 16 ans

Démarche à effectuer à la mairie de votre domicile.

Pièces à fournir : livret de famille, carte nationale d'identité et un justificatif de domicile

Covoiturez sur
COVOITURAGE-LEMAN.ORG
 MÊME TRAJET, MÊME VOITURE.

VULBENS

04.50.04.64.08

De novembre à février

Lundi au vendredi : 9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h30
 Samedi : 9h00 à 17h30

De mars à octobre

Lundi au vendredi : 9h00 à 12h00 et 14h00 à 18h00
 Samedi : 9h00 à 18h00

NEYDENS

De novembre à février

Lundi au samedi : 9h00 à 17h30

De mars à octobre

Lundi au samedi : 9h00 à 17h30

Le SIDEFAGE met à votre disposition des sacs réutilisables. Vous en trouverez à la mairie ou sur la marché du jeudi soir au stand SIDEFAGE



Le Centre de Première Intervention de Vulbens manque d'effectifs. Actuellement, 15 sapeurs-pompiers volontaires couvrent 9 communes :

- Clarafond-Arcine,
- Chenex,
- Chevrier,
- Dingy-en-Vuache,
- Jonzier-Epagny,
- Savigny,
- Valleiry,
- Vers,
- Vulbens ... soit environ 8'900 habitants.

En France, des hommes et des femmes vivent un engagement quotidien au service des autres, en parallèle de leur métier, de leurs études ... Chaque jour, ils démontrent que solidarité et altruisme ne sont pas de vains mots. Pourquoi pas vous ?

Il faut donc pouvoir donner de la disponibilité sur son temps personnel pour assurer des astreintes depuis son domicile, effectuer des renforts en caserne et participer aux différents exercices afin de maintenir son niveau technique.

COMMENT DEVENIR SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE

Il faut :

- Etre âgé de 18 à 55 ans au plus,
- Jouir de ses droits civiques,
- Se trouver en position régulière au regard du service national,
- Remplir les conditions d'aptitude physique et médicale adaptées en fonction des missions exercées (examen lors de l'engagement),
- Résider régulièrement en France.

QUELLES SONT LES DEMARCHES A EFFECTUER POUR DEVENIR SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE A VULBENS

Le plus simple est de se renseigner auprès du centre de secours. Le chef de centre et l'adjoint du centre vous y attendent et vous accueillent avec intérêt et attention.

Ils vous donneront tous les renseignements concernant la formation initiale et la carrière de sapeur-pompier volontaire.

Téléphone : 04 50 04 61 82 ou 06 16 59 84 15

agenda

FEVRIER

23/24 : Tournoi de foot organisé par le FC Vuache

28 : Repas des aînés salle des fêtes

MARS

5 : Repas des charrettes salle des fêtes

12 : Repas de la chasse salle des fêtes

**19 : Nettoyage de printemps mairie
(reporté au 2 avril si intempéries)**

AVRIL

3 : Chasse aux oeufs de Pâques le mont

MAI

13-14-15: FC Vuache tournoi de la pentecôte

Samedi 14 : Inauguration du vestiaire